

Paris, le 17 juillet 2025

LETTRE OUVERTE À LA MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE : AGNES PANNIER-RUNACHER

Fast fashion : le gouvernement envisage de brûler plus de 50% des textiles usagés plutôt que de leur donner une seconde vie

Madame la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche,

Alors que l'industrie textiles est l'une des plus polluantes au monde dans sa fabrication, vous annoncez une réforme qui prévoit de réduire l'ambition de donner une seconde vie aux textiles usagés et d'en brûler plus d'un sur deux, augmentant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

Aujourd'hui, seuls 9 % des textiles usagés sont incinérés, et ce principalement grâce aux actions des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui permettent de réutiliser plus d'un textile sur deux. Le ministère de la transition écologique est-il prêt à assumer un tel recul environnemental quand il est pourtant urgent de réduire l'empreinte carbone de la France ?

Les activités de tri des textiles usagés génèrent des milliers d'emplois non délocalisables qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver de la dignité. Le ministère est-il prêt à détruire cette politique sociale ? Le gouvernement souhaite-il répéter les erreurs de la désindustrialisation de la filière textile qui a entraîné la perte de 66 % de ses emplois entre 1996 et 2015 ?

La seconde vie des textiles s'est historiquement structurée en France autour des enjeux de solidarité : donner ses textiles usagés pour permettre à des personnes en situation de précarité d'accéder à des vêtements à moindre coût. La réforme envisagée aurait pour conséquence d'empêcher toute association d'entreprendre librement de telles initiatives de solidarité. Dans une période de crise du pouvoir d'achat, pourquoi fragiliser les plus précaires ?

Le véritable problème de cette filière réside avant tout dans la quantité de textiles vendus chaque année en France. La loi fast-fashion que vous avez portée constitue un premier pas important pour s'attaquer au problème environnemental majeur que constituent les montagnes de déchets textiles produites mais il faut aller plus loin !

Les organisations de l'ESS sont tout à fait conscientes que la filière de seconde vie des textiles doit aujourd'hui évoluer, et nous vous réassurons par ce courrier notre volonté d'être parties



prenantes de ces évolutions, comme en attestent les propositions que nous vous avons transmises.

À l'heure où l'on observe de nombreux reculs en matière de préservation de l'environnement en France, ne manquez pas une occasion de faire de la filière textiles une filière plus vertueuse environnementalement et socialement.

Benoît Hamon, président d'ESS France

Bruno Morel, président d'Emmaüs France

Sébastien Pichot, co-président du Réseau national des Ressourceries et recycleries